Projet financé par

l'Union européenne

PROJET EUROMED JUSTICE III

Droit pénal et droit pénitentiaire

GT 3.1

Groupe de travail sur le droit pénal en vue de préparer un instrument équivalant aux « fiches belges »

Rome (IT), du 5 au 7 juin 2012

Ripa Hotel

Via de gli Orti di Trastevere,3

00153 Rome

ORDRE DU JOUR

Lundi 4 juin 2012

Arrivée des participants à l'hôtel et premier contact avec les membres de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet.

Mardi 5 juin 2012

09h00 – 09h30 **Enregistrement des participants**

09h30 – 09h45 **Mots de bienvenue**

Andrés SALCEDO VELASCO, Chef d'Equipe du projet EuroMed Justice III.

Maria Luisa FICHERA, Directrice du Projet *Cocaine Route Monitoring and Support* "CORMS" MAE-DGCS, et Coordinatrice Nationale pour l'Italie du Projet Euromed Justice III.

09h45 – 10h00 **Présentation des participants**

10h00 – 10h30 **Présentation générale du projet. Contexte général et résumé du travail réalisé dans le cadre des projets EuroMed Justice précédents sur la composante III «Droit pénal et droit pénitentiaire »**.

Andrés SALCEDO VELASCO

Discussion

10h30 – 10h50 **Groupe de travail sur le droit pénal en vue de préparer un instrument équivalant aux « fiches belges ». Programme de travail, timing et méthodologie**.

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III

10h50 – 11h15 Pause café

11h15 – 13h00 **Travail réalisé par le Réseau judiciaire européen (RJE) : les fiches belges et autres instruments équivalents.**

Mme Ele-Marit EOMOIS, Assistant juridique, Réseau Judiciaire Européen (RJE)

13h00 – 14h30 Déjeuner

14h30 – 15h30 **Situation actuelle concernant le droit pénal dans les pays partenaires du Voisinage Sud. (1e partie)**
Pays partenaires du Voisinage Sud (4 délégations)

Dania SAMOUL, Coordinatrice du projet EuroMed Justice III.

Discussion

15h30 – 16h00 Pause café

16h00 – 17h00 **Portée et contenu général des débats durant les sessions de ce groupe de travail**.

Equipe chargée de la mise en œuvre du projet

Discussion

17h00 – 17h30 **Questions, discussion et éclaircissements sur les questions susmentionnées**

Fin de la 1ère journée

<u>Mercredi 6 juin 2012</u>

08h30 – 09h30 **Situation actuelle concernant le droit pénal dans les pays partenaires du Voisinage Sud. (2e partie)**

Pays partenaires du Voisinage Sud (4 délégations)

Dania SAMOUL

Discussion

09h30 – 11h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière à : 1) Repérage et interception des (télé) communications ; et 2) Agents et informateurs –Infiltration : Interception, enregistrement et transcription des télécommunications ; repérage des télécommunications. (1e partie)**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

11h00 – 11h30 Pause café

11h30 – 13h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière à : 1) Repérage et interception des (télé) communications ; et 2) Agents et informateurs –Infiltration : Interception, enregistrement et transcription des télécommunications ; repérage des télécommunications. (2e partie)**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

13h00 – 14h00 Déjeuner

14h00 – 15h45 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière à : 1) Repérage et interception des (télé) communications ; et 2) Agents et informateurs –Infiltration : repérage des télécommunications**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

15h45 – 16h00 **Présentation du support offert par le site Internet du projet.**

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS

Fin de la 2ème journée

<u>Jeudi 7 juin 2012</u>

08h30 – 09h30 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière à : 1) Repérage et interception des (télé) communications ; et 2) Agents et informateurs –Infiltration : Interception et enregistrement des autres formes de communications ; interception de courrier ; observation.**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

09h30 - 11h00 **Régime italien en matière d'interception des communications et courriers, et agents infiltrés.**

Mme Elisabetta PUGLIESE, Vice-Procureur au Bureau national antimafia à Rome.

11h00 – 11h30 Pause café

11h30 – 13h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière à : 1) Repérage et interception des (télé) communications ; et 2) Agents et informateurs –Infiltration : Infiltration par les agents de l'Etat requis et Infiltration par les agents de l'Etat requérant sur le territoire de l'Etat requis.**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

13h00 – 14h00 Déjeuner

14h00 – 16h00 **Discussion sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges », avec une référence particulière à : 1) Repérage et interception des (télé) communications ; et 2) Agents et informateurs –Infiltration : Infiltration par un informateur de l'Etat requis ; et Gestion des informateurs.**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

16h00 – 16h15 **Conclusions, premières recommandations et contributions relatives au manuel**. **Préparer le travail intermédiaire et la prochaine réunion**.

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

16h15 – 16h30 **Clôture de la réunion**

Andrés SALCEDO VELASCO

Fin de la réunion

INTRODUCTION GENERALE

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la troisième composante du projet : droit pénal et droit pénitentiaire. L'objectif de cette activité est double : d'une part, promouvoir un débat sur la réforme du système pénal dans les pays bénéficiaires, avec une référence spéciale au droit procédural pénal, et améliorer la coopération judiciaire pénale. Ce groupe de travail sur le droit pénal vise donc aussi à fournir un forum adéquat pour mener la discussion susmentionnée sur les façons d'améliorer la coopération judiciaire. D'autre part, ce groupe de travail se concentrera plus particulièrement sur la préparation d'un instrument équivalant aux « fiches belges » pour les pays partenaires du Voisinage Sud.

Cette réunion est la première des 3 réunions qui seront consacrées à cette question. Elle mettra l'accent sur les questions suivantes **:** Repérage et interception des (télé) communications, et agents et informateurs – infiltration. Plus particulièrement, les thèmes couverts seront : Interception, enregistrement et transcription des télécommunications ; repérage des télécommunications ; interception et enregistrement d'autres formes de communications ; interception de courrier ; observation ; infiltration par les agents de l'Etat requis ; infiltration par les agents de l'Etat requérant sur le territoire de l'Etat requis ; infiltration par un informateur de l'Etat requis ; et gestion des informateurs.

Méthodologie pour la préparation et la remise du manuel

Le travail à réaliser tiendra compte du contenu et de la structure des fiches belges mises au point par le Réseau Judiciaire Européen (RJE) et de l'expérience de cette institution en la matière. Le groupe de travail (GT) fera office de véritable forum de réflexion dans le domaine couvert et sera l'occasion d'échanger des informations et de débattre de plusieurs questions à l'ordre du jour. Les résultats des travaux du groupe de travail seront d'une importance capitale pour obtenir une connaissance réelle des systèmes juridiques et avoir des discussions en profondeur sur les questions abordées. En outre, l'instrument équivalant aux fiches belges pourra aussi être utilisé comme guide pratique. Cet instrument sera préparé suffisamment à l'avance pour pouvoir être présenté lors de la conférence régionale intermédiaire qui se tiendra au cours de la deuxième année du projet.

Durant cette première réunion, on expliquera le contenu général et spécifique, le timing et la méthodologie de cette activité, et on aura l'occasion de discuter des résultats escomptés par rapport à cette question ainsi que du planning du travail à réaliser pour atteindre les objectifs fixés.

En outre, cette réunion sera aussi l'occasion de partager les avis des experts internationaux et la première approche des participants sur les principales questions qui seront traitées, selon leur propre perspective et en fonction de leurs compétences respectives. Ces discussions détaillées et en profondeur permettront d'examiner de manière approfondie les principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette première réunion.

Profils des experts des pays bénéficiaires

Trois (3) participants par pays partenaire du Voisinage Sud seront invités à participer à cette réunion.

Leur profil sera : hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ou d'une autre autorité publique compétente en la matière, membres du judiciaire et autres professionnels du droit, universitaires et représentants de la société civile possédant une solide expérience des thèmes abordés par ce GT (droit pénal, droit procédural pénal, coopération pénale internationale,, etc.); la participation préalable à des activités similaires dans le cadre des projets EJM I ou EMJ II constitue un atout ; grande disponibilité pour effectuer le travail intense impliqué par l'activité du GT et la recherche, la préparation des réunions du

GT, la collecte de la documentation et la rédaction du manuel (instrument équivalant aux fiches belges) ; aptitude à comprendre et à s'exprimer oralement et par écrit en français et/ou anglais (au moins les communications/contributions écrites devraient se faire en français ou en anglais). On veillera à ce que les personnes prenant part aux activités portant sur l'échange d'expériences et de bonnes pratiques occupent des postes stratégiques dans les institutions nationales et que, à ce titre, elles soient à même de partager les leçons tirées de ces activités avec leurs collègues et leur personnel.

Les experts (3) devront avoir un profil approprié, une bonne connaissance, une vision et une solide expérience dans ce domaine ; en outre, ils devront être disposés à livrer une contribution efficace et effective aux travaux de ce groupe de travail. Ceci suppose que leur pays d'origine les autorise non seulement à disposer de suffisamment de temps pour participer aux trois réunions prévues pour cette activité, mais aussi qu'ils puissent disposer du temps nécessaire pour continuer à travailler ensemble et avec l'expert principal à court terme qui est chargé de l'élaboration du manuel, et avec l'équipe chargée du projet, de manière virtuelle, à travers le site Internet du projet et/ou d'autres moyens (courriels, etc.), de façon à assurer la continuité des travaux et un échange d'informations et d'idées entre toutes les parties impliquées. Pour cette raison, il serait souhaitable que la ou les mêmes personnes assistent à toutes les réunions, ou du moins que le chef de la délégation soit la même personne à chaque réunion.

Documentation

Une liste des documents de référence proposés pour approfondir les questions traitées sera fournie par l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet suffisamment à l'avance avant la date de la réunion.

Langues de travail

Français, anglais et arabe, avec interprétation simultanée durant la réunion.

Lieu de la réunion et hébergement des participants

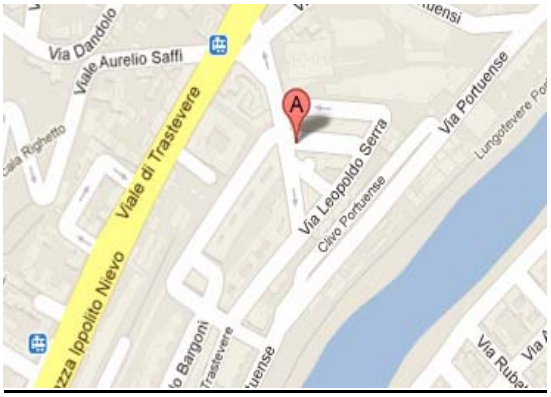

La réunion se tiendra à l'hôtel :

Ripa Hotel

Via degli Orti di Trastevere,3

00153 Rome

Tél. : + 39 06-58611

Fax : +39 06-5814550